

Questionnaires des Cyclovallées du Couserans

sur la politique cyclable envisagée par les

listes candidates aux élections municipales de Soueix

L'association des Cyclovallées du Couserans a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, c'est à dire pour aller au travail, pour se rendre à l'école, faire ses courses ou pour des sorties entre ami.es. Pour cela, l'association développe différentes actions :

- des ateliers d'auto-réparation afin que chacun.e soit en mesure d'assurer l'entretien de son vélo et de faire les réparations de base
- une sensibilisation à l'utilisation du vélo auprès des jeunes et de la population du territoire en organisant des ateliers en milieu scolaire ou des sorties familiales
- un plaidoyer pour promouvoir auprès des élus et des citoyens l'utilisation du vélo au quotidien. Trois [balades 'cyclo-politiques'](#) ont été organisées dans ce cadre à l'automne pour constater les besoins d'aménagements cyclables dans le Couserans.

A l'approche des élections municipales, nous envoyons aux listes candidates sur les principales communes du Couserans un questionnaire pour recueillir vos engagements pour les cyclistes du quotidien si vous êtes élus lors des élections de mars 2026. Vous trouverez ce questionnaire à la suite de ce document, avec des éléments de la charte vélo de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Nous vous invitons à nous le retourner par email (cyclovallees@protonmail.com) ou par courrier à notre adresse à Saint-Girons. Vous pouvez également vous engager en signant la charte en ligne de la FUB en suivant [ce lien](#).

Dans les deux cas, nous attirons votre attention sur le fait que **nous partagerons publiquement les informations que vous nous envoyez** (sur notre site, dans des émissions sur Radio Couserans, des articles dans la Dépêche et des réunions publiques).

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et votre engagement pour qu'adultes et enfants puissent pédaler en sécurité dans le Couserans. Nous restons à votre disposition pour toute question.

La commission plaidoyer des Cyclovallées du Couserans

<https://cyclovallees-du-couserans.org/>

Cyclovallées du Couserans

3 square Balagué

09200 Saint-Girons

NOM DE LA LISTE : « expérience, compétence et renouveau »

Nom de la personne représentante de la liste : Bonté Christiane

Signature :

Fait à Soueix, le _____ 22 02 2026 _____

Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :



Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.

Premier pas

Sécuriser un point rouge identifié dans le Baromètre vélo et/ou réutiliser une voie peu circulée pour en faire un itinéraire vélo du quotidien

Option ambitieuse

Refonte complète du plan de circulation en réutilisant les voiries secondaires/peu circulées, 30 km/h généralisé (50 km l'exception) et hiérarchisation des voiries.

Q1 : Quels aménagements comptez-vous mettre en place pour apaiser les traversées de votre village et les rendre plus sécurisées pour les voitures et piétons ? Envisagez-vous de limiter la traversée du village à 30km/h ? Prévoyez-vous d'aménager certaines rues en zones de rencontres (limitation de la vitesse à 20 km/h, priorité aux piétons et cyclistes, aménagements urbains et marquage au sol) ?

Dans l'optique de mieux partager l'espace de circulation, nous passerons de la seule fonction routière à une zone de partage sécurisée pour les piétons, les cyclistes, les personnes à mobilité réduite et les automobilistes.

Nous rendrons les piétons et les vélos prioritaires en aménageant des zones de partage limitées à 20 km/h. La recherche de la tranquillité s'étendra aux rues adjacentes et aux places qu'il conviendra d'aménager. Ce travail sera mené avec l'appui des services techniques départementaux et régionaux.

Q2 : Prévoyez-vous de permettre la réalisation d'un itinéraire sécurisé pour les piétons et les vélos entre les villages de Soueix, Seix et Oust ?

La municipalité a mis en place des panneaux au lieu dit Escarrères, afin de permettre plus de tranquillité aux vélos pour rejoindre le château de Seix. Elle sera forte de propositions auprès des communes voisines pour impulser plus d'actions et demander au CD d'enlever les panneaux routiers Seix par Escarrères.

Q3 : Pourriez-vous réclamer l'installation par le Département de panneaux « Partageons la route » avec une indication de la distance min. de dépassement de 1.5 m ?

L'équipe pourra bien sûr, rencontrer la présidente du conseil départemental pour l'implantation des panneaux « Partageons la route », mais cet enjeu concerne toutes les communes et même la communauté de communes. Si l'équipe est élue, elle s'engagera à interroger les instances concernées, comme elle l'a fait plusieurs fois ;

Mettre en place d'une rue scolaire :



Fermer la rue devant l'école aux voitures. Cette fermeture peut être temporaire aux heures de rentrée et sortie d'écoles. Sécurise les trajets des enfants, fluidifie la circulation et apaise l'espace public.

Premier pas

Fermer la rue 15 minutes à la rentrée et sortie des classes pendant une phase-test.

Option ambitieuse

Rue scolaire pérenne devant l'école.

Q4 : Prévoyez-vous de sécuriser les abords des écoles ? Avec quelles mesures (ex. piétonisation de la rue aux horaires d'entrée et sortie, élargissement des trottoirs, personnel, mesures de ralentissement) ?

Le projet de requalification prévu permettra une sécurisation devant l'école, et notamment le ralentissement des véhicules.

Installer du stationnement vélo aux lieux clés :



Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidien* pour encourager l'usage quotidien et l'intermodalité. Adapter le type de stationnement en fonction du lieu et de l'usage. Le type de stationnement dépend du lieu d'usage :

- abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.
- arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

Premier pas

Installer 10–20 arceaux éclairés et signalisés sur les lieux stratégiques identifiés dans le Baromètre vélo.

Option ambitieuse

Abris vélo sécurisés devant l'école, le centre-ville, les arrêts de transports en commun. Dédier des places pour les vélos cargos dans ces abris.

Q5 : Prévoyez-vous de déployer des installations de stationnement vélo ? Lesquelles ?

La municipalité précédente s'est déjà engagée dans l'installation de stationnement vélo :

- près de la halle Justin Clanet, où se déroule le marché hebdomadaire
- place Philomène Pujol, près de l'abri bus.

Ce programme a été mis en place en coopération avec les services de la Communauté de communes.

Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères :



Replacer les besoins des habitant·es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu·es, services techniques, associations d'usager·ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant·es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier.

Option ambitieuse

– Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions.
– Associer les usager·ères en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques).

Q6 : Vous engagez-vous à rencontrer l'association des Cyclovallées du Couserans dans vos six premiers mois de mandat pour mettre en place un programme en faveur de la mobilité des cyclistes du quotidien ?

L'objectif, si nous sommes élus, est de mettre en place une commission pour la requalification de la traversée du village et des rues adjacentes. Elle associera bien sûr les associations intéressées par cette problématique ainsi que les instances départementales et régionales(architectes conseils en matière de mobilités et techniciens du CEREMA)

Q7 : Envisagez-vous de créer une commission mobilité et partage de l'espace public au sein de votre commune, et/ou d'avoir un adjoint ou conseiller municipal dédié à ces questions ?

L'objectif principal de l'équipe est bien de créer cette commission, puisqu'il s'agit d'un projet majeur.

Porter la voix du vélo auprès des instances supra communales :



Inciter l'intercommunalité et le département à s'engager en faveur du vélo : appuyer un plan de circulation intercommunal, organiser la mise en place du SRAV de manière mutualisée, mettre en place des liaisons cyclables entre communes.

Premier pas

Inscrire officiellement le sujet vélo en conseil communautaire.

Option ambitieuse

Obtenir un plan de circulation intercommunal/départemental voté durant le mandat.

Q8 : Prévoyez-vous de vous engager sur la thématique des mobilités actives dans la Communauté de communes ? Comment ?

L'ancienne municipalité participait déjà aux commissions de la communauté de communes, elle continuera à s'impliquer, peut impulser, mais elle n'est pas totalement décisionnaire.

Q9 : Envisagez-vous de réclamer à liO, au nom de la mairie ou de la Communauté de Communes, l'ajout de racks à vélo sur les lignes de bus 455 et 456 ?

→cette réclamation a déjà fait l'objet de remarques au sein de la communauté de communes, et on continuera à le proposer.

Q10 : Prévoyez-vous d'intervenir auprès du Conseil départemental pour demander un aménagement de la route des tunnels pour la rendre sécurisée pour les cyclistes ?

→ Comme nous vous connaissez la position du Conseil départemental et de ses arguments ; il semble opportun de reposer la question.

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un-e élu-e, etc.).

Q11 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo à l'école primaire ?

→ nous sommes tout à fait favorables à cette initiative. Il serait peut être opportun que l'association « Cyclovallées » participe à des ateliers de sensibilisation dans le cadre des activités péri-scolaires ou en coopération avec le professeur des écoles ; nous pourrions impulser cette initiative.

Autres :

Q12 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités peu polluantes ?

→